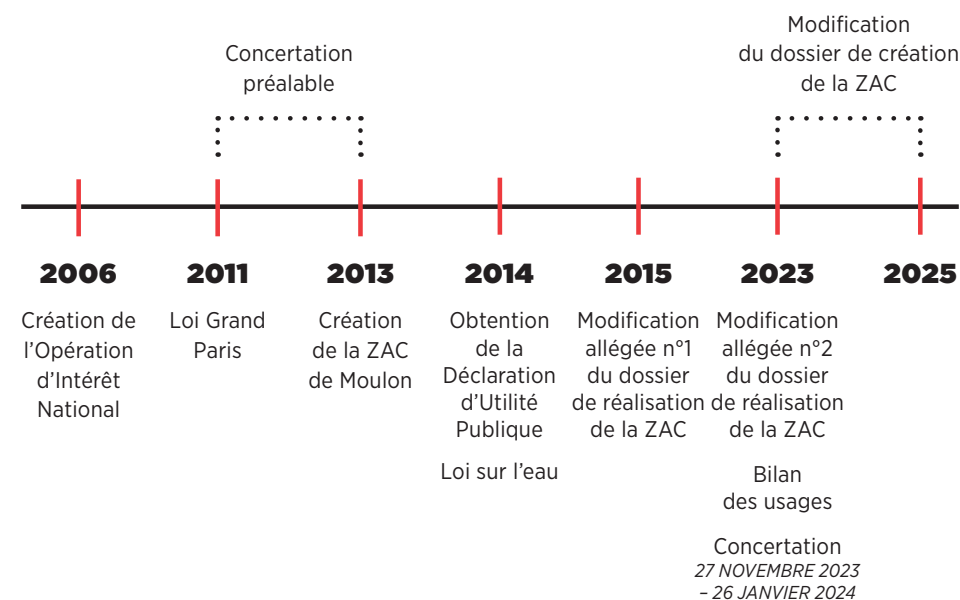


Les grandes étapes du projet



QUI EST L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT PARIS-SACLAY ?

Maître d'ouvrage du cluster Paris-Saclay, l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Paris-Saclay a reçu la mission d'aménager durablement, d'accompagner le développement du pôle académique, d'accélérer le développement économique et d'animer le territoire.

À votre agenda !

Pour participer à la concertation

Du 27 novembre 2023 au 26 janvier 2024, participez à la concertation sur le devenir de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Moulon. **Votre avis est important pour construire ensemble l'avenir du quartier !**

POUR VOUS INFORMER ET CONSULTER LE DOSSIER DE CONCERTATION

Rendez-vous sur le site www.epa-paris-saclay.fr

POUR DONNER VOTRE AVIS

- Complétez le coupon attaché à ce document et postez-le directement
- Contribuez sur les registres disponibles dans les Mairies principale et annexe de Gif-sur-Yvette, dans celles d'Orsay et de Saint-Aubin, ainsi qu'au siège de l'EPA
- Contribuez en ligne : complétez le formulaire d'avis libre et le questionnaire



Pour contribuer ou s'inscrire aux rencontres, une adresse : dialogue.epaps.fr/concertations/zac-de-moulon-concertation/

PROGRAMME

DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES

- Quel bilan des 10 premières années d'aménagement et quels enjeux pour demain ?
→ Le mercredi 6 décembre de 19h à 21h30, au Brass & CO, 24 - 26 Mail Pierre Potier, 91190 Gif-sur-Yvette
- Quel projet pour la phase 2 ?
→ Le jeudi 14 décembre, de 19h à 21h30, l'EPA Paris-Saclay, Plateau des projets, 8 Bd Dubreuil, 91400 Orsay

QUATRE ATELIERS SUR INSCRIPTION

- Aménagement :
Le mardi 19 décembre - de 18h30 à 20h30 à l'EPA (plateau des projets) Architecture, espaces publics et paysage, quelles orientations pour demain ?
- Transformation écologique :
Le jeudi 11 janvier - de 18h30 à 20h30 à l'ENS

Végétalisation, constructions bas carbone, préservation des milieux naturels, quels enjeux pour demain ?

- Mobilités :
Le jeudi 18 janvier - de 18h30 à 20h30 à CentraleSupélec Transports en commun, vélo, marche à pied, voiture, quelles priorités pour demain ?

- Vie de quartier :
Le mardi 23 janvier - de 18h30 à 20h30 à Brass & Co

Logements, commerces, animations et services publics, quelle programmation pour demain ?

NOUS VIENDRONS À VOTRE RENCONTRE DANS LE CADRE DE FORUMS MOBILES DANS TOUT LE QUARTIER



Votre quartier demain, parlons-en !

Concertation du 27 novembre 2023 au 26 janvier 2024

Après 10 ans d'aménagement, l'EPA Paris-Saclay fait évoluer le programme de la ZAC de Moulon pour faire face à de nouveaux enjeux. Il vous invite à participer à la concertation sur ce nouveau programme du 27 novembre 2023 au 26 janvier 2024.



Préparons ensemble l'avenir du quartier

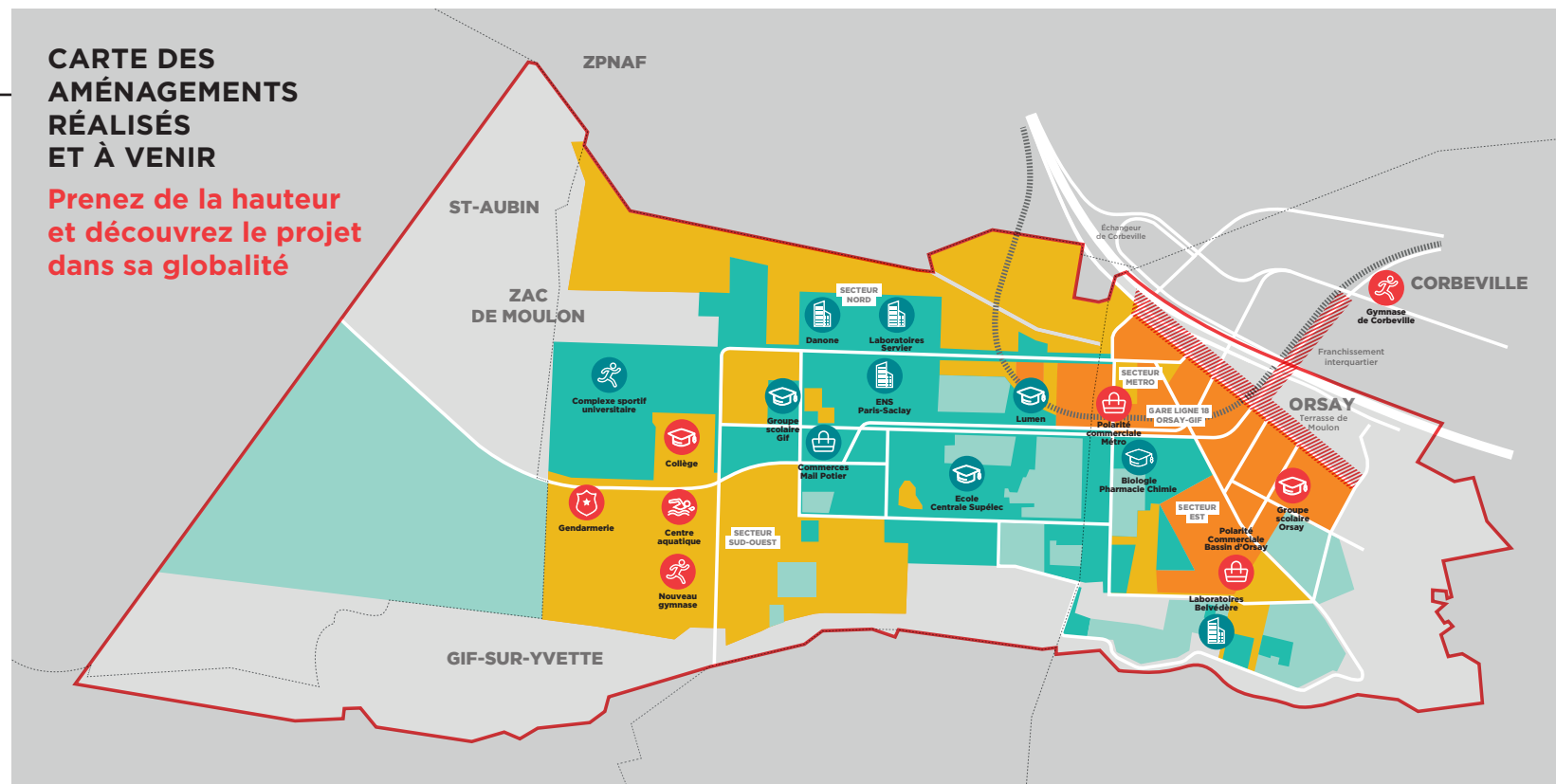
Aujourd'hui, l'histoire du quartier continue de s'écrire

La ZAC de Moulon prend place en bordure sud de la plaine agricole de Saclay, sur les communes de Gif-sur-Yvette, Orsay et Saint-Aubin. Sa surface de 337 ha s'inscrit dans le prolongement d'un quartier existant. Les premières vagues d'implantation remontent aux années 50, puis 70. Celles-ci préfigurent la vocation d'enseignement supérieur et de recherche du site.

En 2013, la création de la ZAC de Moulon élargit cette ambition à la création d'un quartier à vivre et durable, tourné vers l'innovation et la connaissance.

CARTE DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS ET À VENIR

Prenez de la hauteur et découvrez le projet dans sa globalité



LA ZAC DE MOULON C'EST :

- Un périmètre de 337 ha
- De premiers espaces aménagés avant la création de la ZAC
- Des espaces aménagés entre 2013 et 2023, au cours des 10 premières années suivant la création de la ZAC
- Des équipements réalisés entre 2013 et 2023
- Des espaces qui restent à aménager, dont la programmation a déjà été actée
- Des équipements en projet à construire
- Des secteurs qui restent à aménager et soumis à discussion dans le cadre du projet de modification de la ZAC
- ▬ Des évolutions de l'espace public, franchissement inter quartier et nouvelle terrasse
- Une nouvelle offre de mobilité structurante, la future ligne 18

10 ANS D'AMÉNAGEMENT

En 10 ans, le paysage du quartier s'est profondément transformé. Pour piloter cette transformation, l'EPA Paris-Saclay a défini plusieurs objectifs :

- **Créer un quartier ouvert et mixte**, composante du campus urbain, avec un cadre de vie vivant et animé ;
- **Accueillir, dans de bonnes conditions**, des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de hautes technologies, mais également des logements pour tous ;
- **Favoriser une forte diversité d'activités** (recherche, enseignement, innovation, tertiaire...) ;

- **Améliorer la desserte en transport en commun** ;
- **Aménager des espaces publics** fortement végétalisés et de nombreuses voies piétonnes et cyclables ;
- **Construire un territoire durable.**

UN CONTEXTE QUI ÉVOLUE

Au terme de la première phase d'aménagement 2013-2024, environ 60% du programme de construction initial est achevé. Mais en 10 ans, le contexte a changé et trois grands enjeux invitent à avoir une réflexion sur la programmation initiale, notamment dans le périmètre des 5 min. à pied du métro :

- **L'importance croissante des sujets environnementaux** ;
- **Le besoin de développer la vie et l'animation du quartier** ;
- **L'arrivée prochaine du métro.**

Les objectifs initiaux du projet d'aménagement et leur traduction spatiale restent globalement inchangés.

UN PROJET QUI S'ADAPTE

Pour répondre aux différents enjeux, l'EPA Paris-Saclay propose d'ajuster la programmation générale de la ZAC pour la période 2024-2035 :

- **Des programmes mixtes** pour favoriser l'animation du quartier, en particulier autour de la future gare : logements, commerces, services... ;
- **Des équipements et des espaces publics** cohérents avec la dynamique de quartier : collège, groupe scolaire, crèche, équipement sportif... ;
- **Une trame paysagère renforcée**, nécessaire à la qualité du cadre de vie, au développement de la biodiversité et à l'adaptation au réchauffement climatique ;
- **L'évolution des surfaces du programme initial** entre enseignement supérieur et recherche, développement économique, logements étudiants et familiaux, services, commerces et équipements ;
- **Le développement du logement**, par une plus grande diversité des bâtiments, de leur gabarit et de leur architecture pour un plus grand confort des habitants.

Donnez votre avis sur le projet

1. A quel titre fréquentez-vous le quartier aujourd'hui ?

- J'y travaille quotidiennement
- J'y travaille ponctuellement
- J'y habite
- J'y étudie
- J'y viens pour mes loisirs
- Je suis usager des commerces et services
- Autre

2. Quelles sont selon-vous les priorités pour la ZAC de Moulon demain ?

- L'aménagement : architecture, espaces publics et paysages...
- Les mobilités : transports en commun, vélo, marche à pied, voiture...
- La transformation écologique : végétalisation, constructions bas carbone, préservation des milieux naturels...
- La vie de quartier : logements, commerces, animations et services publics...

3. Quelles sont vos attentes pour la poursuite de l'aménagement du quartier ?

4. Seriez-vous intéressés pour participer aux ateliers ?

- Oui
- Non

5. Vous souhaitez continuer à être informé sur le projet et la concertation ? Laissez votre adresse mail :

UN ÉTÉ À L'ÉCOUTE DES USAGERS

Pour écrire la suite de l'histoire du quartier de Moulon, l'EPA Paris-Saclay a souhaité entendre ses acteurs et ses habitants. Questionnaire en ligne, entretiens, balade urbaine... Organisée en juin-juillet 2023, la phase d'écoute a permis de dresser un état des lieux partagé de l'existant, et de préparer la concertation réglementaire qui s'engage aujourd'hui, en identifiant les attentes des habitants et usagers.



Flashez pour lire la synthèse de la phase d'écoute